

Compte rendu de la réunion du 9 février 2018

Etaient présents :

- Sylvain Compère : Président
- Tristan Macé : Vice-Président
- Mathieu Desmoulins : Trésorier
- Gwenaëlle Surée : Secrétaire
- Angélique Jourdain
- Aurélie Herkous
- Virginie Compère
- Marie Noel
- Stella Bento
- Fabrice Languedoc

* Bilan du marché de Noël :

Bénéfice de la manifestation : 507.18 €

Très belle manifestation avec un bénéfice en progression par rapport à l'année dernière. Bravo !!

Pas de problème particulier remonté sur le marché de Noël.

Joli succès des photos du Père Noël dont la vedette a failli être volé par notre lutin.

Merci aux parents (malheureusement toujours peu nombreux) qui sont venus donner un coup de main pour le montage et démontage des stands le matin et on remercie également les exposants présents.

On tient à remercier tout particulièrement Bingo Prix pour son investissement auprès de l'association.

* Bilan de la vente des sapins :

Nous avons vendu 33 sapins pour un bénéfice de 202.50 €. Légère baisse par rapport à l'année dernière mais nous avons juste communiqué avec l'école aucun flyer n'a été déposé.

* Préparation du Carnaval :

Le Carnaval aura lieu le samedi 17 mars à partir de 14h30.

Faire un mot pour avoir des crêpes, gâteau et/ou pour aider.

Mise en place des stands à 13h00.

Organisation d'une tombola vendue par Marie.

Toutes les enveloppes seront gagnantes et le gros lot sera une **télévision combo DVD**.

Bar : Gwenaëlle, Angélique, Stella et Aurélie

Pêche aux canards : Tristan et Fabrice

Animation micro et renfort en cas de besoin : Sylvain

Défilé des enfants vers 15h20, distribution des lots de la tombola au retour du défilé.

*Tombola de Pâques :

Distribution des grilles le vendredi 23 mars. Le tirage au sort aura lieu à l'école le vendredi 13 avril (à confirmer avec les instituteurs). Voir avec les instituteurs pour l'organisation de la chasse aux œufs.

Nous allons éditer 200 grilles de 10 numéros.

En lot : un coffret Smartbox pour un week-end pour 2 personnes, un drone et une caméra sport. Un chocolat de Pâques est à gagner par grille (le numéro gagnant sera tiré au sort donc pour être sûr de gagner un chocolat la grille devra être complète)

Les grilles non utilisées sont à retourner à l'école.

Nous avons commandé les chocolats de Pâques.

*Kermesse :

La kermesse sera organisée le **samedi 16 juin 2018**. Le bureau de l'APE doit rencontrer les instituteurs pour discuter de l'organisation de cette journée.

*Répartition des fonds déjà versés à l'école :

Pour le voyage en Allemagne	➔	2000 €
Pour les cadeaux de Noël	➔	1000 €
Spectacle Gigi la guitare	➔	700 €

A ce jour, l'APE a ainsi versé à l'école la somme de 3700 €.

Il n'y a pas de questions, fin de la réunion à 22h30.

La secrétaire

Le Président